



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 10 septembre 2019

Communiqué des élu-es de Romainville contre la privatisation d'ADP

Le gouvernement a annoncé, dans le cadre de la loi du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises (dite loi PACTE), sa volonté de confier le financement, l'exploitation et le développement des aéroports parisiens (Orly, Roissy et Le Bourget) à un groupe privé.

Selon nous, ce projet du gouvernement ne se justifie en aucune façon.

D'abord parce que le groupe ADP (Aéroports de Paris) se porte bien financièrement. ADP est en plein développement, premier exploitant mondial d'aéroports, l'entreprise accueillera près de 120 millions de visiteurs à l'horizon 2022 en France, le cours de son action a crû de 160% en cinq ans, son taux de 7 % de profit lui permet de générer pour l'Etat 175 millions de dividendes, en constante progression. Des dividendes qui pourraient être consacrés au financement de l'innovation mais qui iront dans les poches d'investisseurs privés.

Le montage financier que le gouvernement envisage confine à l'absurde : l'Etat indemniser les actionnaires minoritaires en début de concession pour plusieurs centaines de millions d'euros et devra racheter les actifs d'ADP en fin de concession pour plusieurs milliards ! Tout indique que la concession envisagée pour 70 ans sera en vérité perpétuelle, sous peine d'une opération financière catastrophique pour les contribuables français.

Ensuite et surtout parce que les aéroports sont des infrastructures de service public et des outils stratégiques en matière d'aménagement du territoire, de mobilité, d'emploi, de sécurité nationale, de transition écologique, etc.

ADP n'est pas une entreprise comme les autres. C'est un service public d'intérêt national, un monopole naturel, une frontière extérieure stratégique, un outil de souveraineté, un fleuron du patrimoine national, un leader mondial.

ADP est aménageur, exploitant et développeur ; cette société dispose de 6680 ha de terrains, sans équivalent en Europe. C'est une entreprise placée au cœur des intérêts stratégiques de la France, au centre des projets d'aménagement de la région francilienne, la ligne 17 du métro du Grand Paris, Cœur d'Orly et ses 15 hectares de quartier d'affaires avec sa plate-forme multimodale. C'est aussi le premier pôle d'emplois francilien.

Contact Presse :

Cyril Anthéaume

01 49 15 55 49 / 06 14 18 59 15

cantheaume@ville-romainville.fr

www.ville-romainville.fr



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Demain, la régulation a minima du service public aéroportuaire, ne permettra plus à l'Etat de jouer son rôle et de peser sur la stratégie de l'entreprise, qui pourrait bien, dès lors, se tourner vers des investissements plus rémunérateurs dans le commerce ou dans l'immobilier, réduire son implication dans les projets d'intérêt général et se tourner vers l'international... et que dire du risque d'atteindre aux intérêts stratégiques d'Air France dont Roissy est le hub européen ? Ou encore de la pérennité des dessertes depuis Paris des aéroports de province ? À Londres, privatisé, l'aéroport d'Heathrow a sacrifié les liaisons locales...

Ces arguments sont d'autant mieux connus que nous sommes instruits d'une part de la privatisation des autoroutes et de ses conséquences pour notre pays : des milliards perdus pour les contribuables français, augmentations tarifaires, sous-investissement et d'autre part de la privatisation de l'aéroport de Toulouse-Blagnac, véritable catastrophe de l'avis même de la Cour des Comptes.

Les enjeux sont considérables. A ceux de sécurité et de souveraineté, s'ajoutent des enjeux régionaux tels que la maîtrise du foncier, l'emploi ou l'environnement.

Voilà pourquoi, il n'est quasiment pas de grands aéroports internationaux qui ne soient propriétés d'une collectivité publique.

Depuis les premières réflexions initiées par le gouvernement en mars 2018, Stéphane Troussel, président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et Corinne Valls, maire de Romainville et vice-présidente du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis chargée des transports, ont exprimé leur refus d'une privatisation auprès de Bruno Le Maire.

Aujourd'hui, grâce à la mobilisation de parlementaires, la procédure pour un référendum d'initiative partagée sur cette question est possible si, d'ici neuf mois, 4,7 millions de citoyen-ne-s se mobilisent et signent le projet de Référendum d'initiative partagée destiné à ratifier une proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris.

Nous, élu-e-s de la Ville de Romainville, l'avons signé et invitons l'ensemble des Romainvillois-es à signer ce projet à leur tour. Un vœu a été adopté dans ce sens par le Conseil municipal le 3 juillet 2019.

Les ordinateurs de l'accueil de l'Hôtel de Ville et des quatre cyber bases de la commune sont à la disposition des habitant-es de la ville qui souhaitent le signer.

Mobilisons-nous contre la privatisation d'ADP et pour défendre le service public !

Contact Presse :

Cyril Anthéaume

01 49 15 55 49 / 06 14 18 59 15

cantheaume@ville-romainville.fr

www.ville-romainville.fr



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les élu-es des groupes Mouvement de la gauche citoyenne, Romainville Unie, Forum de Romainville, Comité des citoyens gaullistes de Romainville et Romainville Ensemble :

- Corinne Valls, maire (Mouvement de la gauche citoyenne)
- Bruno Lotti, premier maire-adjoint (Romainville unie)
- Asma Gasri, maire-adjointe (Mouvement de la gauche citoyenne)
- Jacques Champion, maire-adjoint (Mouvement de la gauche citoyenne)
- Nicole Revidon, maire-adjointe (Romainville unie)
- Stéphane Weisselberg, maire-adjoint (Romainville unie - Eelv)
- Marie-Jeanne Calsat, maire-adjointe (Mouvement de la gauche citoyenne)
- Marie-Michelle Phojo, maire-adjointe (Romainville unie)
- Patrice Calsat, maire-adjoint (Mouvement de la gauche citoyenne)
- Tassadit Chergou, maire-adjointe (Romainville unie)
- Viviane Van de Poele, conseillère municipale déléguée (Forum de Romainville)
- Htaya Mohamed, conseillère municipale déléguée (Mouvement de la gauche citoyenne)
- Fernando Oliveira-Lourenco, conseiller municipal délégué (Romainville unie - Eelv)
- François Parrinello, conseiller municipal délégué (Romainville unie)
- Aida Daoud, conseillère municipale (Mouvement de la gauche citoyenne)
- Marcel Trasi, conseiller municipal (Comité des citoyens gaullistes de Romainville)
- Chantal Celestin, conseillère municipale (Romainville unie)
- Guy Droz, conseiller municipal (Mouvement de la gauche citoyenne)
- Brigitte Boyer, conseillère municipale (Mouvement de la gauche citoyenne et apparenté-es)
- Raymond Cukier, conseiller municipal (Romainville unie - Eelv)
- Flora Guglielmi, conseillère municipale (Romainville unie)
- Ange Galion, conseiller municipal (Romainville unie)
- Amal Djedide, conseillère municipale (Mouvement de la gauche citoyenne)
- Abderazak Benbelidia, conseiller municipal (Forum de Romainville)
- Mélanie Wiart, conseillère municipale (Romainville unie)
- Laurence Guillon, conseillère municipale (Romainville unie - Eelv)
- Virgile Mejean, conseiller municipal (Romainville unie)
- Sofia Dauvergne, conseillère municipale (Romainville ensemble)
- Brigitte Moranne, conseillère municipale (Romainville ensemble)
- Corinne Buzon, conseillère municipale (Romainville ensemble)
- Stéphane Dupré, conseiller municipal (Romainville ensemble)
- Samia Afroune, conseillère municipale (Romainville ensemble)

Contact Presse :

Cyril Anthéaume

01 49 15 55 49 / 06 14 18 59 15

cantheaume@ville-romainville.fr

www.ville-romainville.fr